

**PRIMAIRE DANIEL BALAVOINE**  
4 rue des mésanges  
77610 NEUFMOUTIERS-EN-BRIE

**Procès-verbal du Conseil d'école**  
**Année scolaire 2024/ 2025**

Tél : 01.64.42.88.41		<input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Élémentaire <input checked="" type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	<b>Date</b> Le 04/03 /2025 De 18 H 35 à 19H34
Courriel : Ce.0770843Y@ac-creteil.fr				
Directeur/trice	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Delarue			
IEN ou son représentant	<input type="checkbox"/> M. Bécourt			
Enseignant(e)s de l'école	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DORANTE <input checked="" type="checkbox"/> Mme AFCHAIN <input checked="" type="checkbox"/> Mme JEZEQUEL <input type="checkbox"/> Mme BEAUFILS	<input checked="" type="checkbox"/> M. PINGAULT <input type="checkbox"/> Mme SLOSSE <input checked="" type="checkbox"/> Mme LAMENDOUR <input checked="" type="checkbox"/> MME AZZARONE <input type="checkbox"/>		
Membres du RASED	<input type="checkbox"/> Mme Bars-Valeyre	<input type="checkbox"/>		
DDEN	<input type="checkbox"/> M. Margry			
Parents élus	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Ursulet <input type="checkbox"/> Mme Mateos <input checked="" type="checkbox"/> M. Louis <input type="checkbox"/> Mme Weissbrodt <input type="checkbox"/> Mme Da Silva	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Tollet <input type="checkbox"/> Mme Meluria <input checked="" type="checkbox"/> Mme Domin <input checked="" type="checkbox"/> Mme Pouponneau		
Le maire ou son représentant	<input checked="" type="checkbox"/> Mme De Greef			
Conseiller municipal	<input type="checkbox"/>			
Autres membres invités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<b>Absent(es)</b> <input type="checkbox"/>	<b>Absent(es) excusé(es)</b> <input checked="" type="checkbox"/> M. Bécourt		<input type="checkbox"/>	
Président(e) de séance : Mme Delarue			Secrétaire de séance : Mme Afchain	

Début de la séance à 18H35.

**ORDRE DU JOUR**  
**Du 2<sup>ème</sup> conseil d'école**

1. Prévisions rentrée 2025 : Effectifs PS
2. Inscriptions pour les PS
3. Sécurité et hygiène : PPMS, santé, PAI.
4. Présentation impérative des procédures 1er degré
5. Vie de l'école
6. Évaluations nationales de CP
7. Coopérative
8. Budget et travaux
9. Date et horaire du prochain conseil d'école.

1. Prévisions rentrée 2025 : Effectifs PS

Il est prévu un effectif de 17 PS pour la rentrée scolaire 2025. Soit une prévision d'un effectif total pour primaire de 178 élèves.

Nous sommes actuellement à 180 élèves depuis le mois de janvier.

2. Inscriptions pour les PS

Les inscriptions pour les enfants entrant en PS ont débuté.

Les inscriptions des élèves se font en deux étapes :

**1ère étape** : L'inscription en mairie. Pour les futurs PS, la mairie a déjà commencé les inscriptions.

**2ème étape** : L'admission à l'école

La directrice recevra les parents des nouveaux PS pour l'admission et il y aura sans doute un temps en de classe en juin ou une réunion avec les enseignantes et les parents comme l'année dernière avec la remise d'un livret sur le fonctionnement de l'école et l'organisation des classes de maternelle. Les collègues réfléchissent pour définir plus concrètement ce moment. Les parents des futurs PS seront avertis par mail ou lors du RDV avec la directrice.

3. Sécurité et hygiène : PPMS, santé, PAI

- **Bilan du PPMS**

En complément du PPMS ATTENTAT, un **PPMS risques naturels** a été effectué.

Le scénario était propre à l'école. Nous avons choisi le cas d'une tempête.

Les élèves, dans le calme se sont mis en sécurité. Par message WhatsApp, la directrice et les enseignants sont rentrés en contact pour communiquer le nombre des élèves présents ainsi que le nombre d'adultes.

- **Un exercice incendie** sera réalisé en mars. Les élèves ne seront pas avertis.
- **Sécurité:** Question RPE: *Pourquoi les parents des élèves en maternelle sont autorisés à rentrer dans l'enceinte de l'établissement malgré la vigilance en cours Vigipirate ?*

Depuis mars 2024, le seuil sommital du plan Vigipirate est en vigueur. Le 29 août 2024, mais aussi le 3 mars nous avons reçu un rappel par la DSDEN des mesures à prendre dans le cadre de la posture "Vigipirate Urgence Attentat ». Nous les appliquons depuis la rentrée. Ainsi, seuls les parents des élèves de maternelle peuvent entrer dans l'enceinte du bâtiment pour accompagner leur (s) enfants (s). Nous contrôlons l'accès grâce à une personne au portail et deux ATSEMS positionnées dans les couloirs avant l'arrivée aux classes.

Nous avons limité l'entrée des parents d'élèves de maternelle depuis le 6 janvier en indiquant par l'ENT et par le biais du cahier de liaison que seuls les enfants qui en ressentent encore le besoin pourront être accompagnés.

Nous sollicitons d'ailleurs les parents à respecter davantage cette mesure et nous rappelons que nous pouvons contrôler visuellement les sacs à l'entrée de toute personne pénétrant dans l'enceinte de l'établissement (élèves comme adultes). Enfin, nous remercions surtout les parents d'élèves d' « éviter tout attroupement (...) d'adultes devant les établissements ».

*Mme Delarue indique que cette accessibilité permet de créer du lien avec les parents et d'échanger avec les enseignants.*

- **Santé**

L'infirmière de la PMI, MME Retoin, a effectué le bilan de santé des élèves nés en 2020, les 13 et 14 février et l'infirmière scolaire MME Breton verra les élèves de ce2. Elle peut aussi voir quelques élèves d'autres classes si une enseignante le demande (ouïe et vue).

L'infirmière donnera un retour aux parents par téléphone s'il y a une visite de contrôle qui doit être prévue.

- **PAI**

Nous rappelons aux parents que pour la mise en place du PAI (Plan d'Accueil Individualisé), ils doivent remplir un dossier administratif avec les renseignements sur l'enfant, fournir l'ordonnance ainsi que les médicaments et faire remplir la fiche d'urgence à leur médecin traitant. Une fois rempli, la directrice envoie le formulaire complet au CMS d'Ozoir-la-Ferrière afin qu'il soit signé par le médecin scolaire qui est MME Caurette.

La directrice fait un double du formulaire pour le périscolaire (accueil , cantine) mais il est important de fournir les cachets en double.

#### 4. Présentation impérative des procédures 1<sup>er</sup> degré

**Les absences :** À partir de 4 demi-journées d'absence non légitimées dans le mois, ces absences font l'objet d'un dialogue avec les personnes responsables de l'enfant. L'absence suivante non justifiée, la directrice prend contact avec son Inspecteur de l'Education Nationale ( IEN ) qui informe les parents par courrier du rappel à la règle. En concertation avec l'IEN, une remontée d'information préoccupante peut être faite ainsi qu'un signalement d'absentéisme à l'Inspection Académique.

**RAPPEL IMPORTANT :** Nous rappelons aux parents que lorsque leur enfant est absent, il est important d'envoyer un mail ou de mettre un message sur l'ENT pour prévenir. Il faut aussi mettre un mot dans le carnet pour justifier de l'absence afin de garder une trace écrite dans le cahier d'appel de la classe.

Les départs en vacances ne justifient pas un justificatif valable d'absence et il est nécessaire d'informer la maitresse en amont par un mot écrit dans le cahier de liaison.

Enfin, les rendez-vous médicaux (dentiste, médecin...) doivent être pris, dans la mesure du possible, en dehors du temps scolaire sauf pour les élèves à besoins (psychomotricien, orthophoniste, CMP...)

Pour l'ENT, les RPE signalent que quelques parents ont un souci de connexion et qu'ils n'ont pas les accès par QR code. On rappelle aux parents qu'il faut le demander aux enseignants ou à la directrice pour trouver une solution.

**Les accidents scolaires :** Pour tout accident pendant le temps scolaire, les parents sont informés par téléphone ainsi que l'IEN et un rapport d'accident est rempli dans les 48 heures. Les parents reçoivent par mail la déclaration d'accident.

**Les informations préoccupantes :** Pour toute suspicion de maltraitance, de manquement éducatif ou de défaut de soins, une équipe éducative avec le médecin scolaire ou l'infirmière scolaire est réunie et fait le point avec les parents. La Maison des Solidarités est informée. Si elle est justifiée, une remontée d'information préoccupante est envoyée à l'IEN.

## 5. Vie de l'école

- Certains élèves se sont rendus à la bibliothèque en période 3 pour un moment de lecture sur des thèmes propres à chaque classe: le carnaval, la recherche documentaire, l'hiver, *la galette* ...
- Spectacle à l'Envolée pour les CP/CE1 et les CE1/CE2, offert par le Val Briard.
- Les maternelles ont partagé un moment convivial autour de la galette en janvier.
- La sortie d'hiver au jardin de la clinique FSEF a été décalée en raison du temps mais elle a pu être réalisée.
- Concerts de Poche : les CM1/CM2 ont participé à un atelier à l'école avec la présence d'un musicien début janvier.
- Les LSU pour les élémentaires ont pu être consultés sur le site educonnect début février 2025.
- Les livrets de compétences pour la classe de PS/GS et GS/CP ont été remis individuellement en février/ mars et des rdv sont programmés actuellement pour les élèves de PS/MS.
- En APC, un projet bibliothèque a commencé en période 3. Il s'agissait de trier les livres dans un premier temps. Nous remercions les parents qui nous ont aidés à le faire. Les représentants ont répondu par la positive pour l'aménagement de nouveaux meubles en finançant une partie.
- Les collègues des classes de PS/GS et de GS/CP ainsi que les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont mis en place des décroisements. Ainsi les élèves ont le temps d'une à plusieurs séances par semaine, les élèves travaillent un autre enseignant en EPS ou en histoire pour les grands ou en écriture/ graphisme pour les élèves de GS.
- **Liaison école-collège :** elle s'est déroulée le 10 février 2025. M. Pingault s'est rendu au collège. Le programme de cette réunion était de faire le bilan des évaluations nationales du CP à la 4ème ainsi que pour un temps d'échanges en français et en mathématiques sur l'harmonisation des pratiques et sur les nouveaux programmes de cycle 2.

### • Sorties de fin d'année :

Pour rappel, les élèves des classes de GS/CP et CP/CE1 se rendront au jardin du Point du jour le 18 mars.

Les élèves de PS/MS , PS/GS se rendront au jardin du Point du jour le 20 mars.

Quant aux élèves des classes de CE1/CE2, ils iront au parc France miniature le 3 juin.

Le coût du transport est pris en charge par la mairie et la coopérative finance les sorties de fin d'année de ces 5 classes.

Les élèves des classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 iront au Puy du Fou.

Nous remercions les représentants de parents d'élèves qui ont participé à hauteur de 30 euros par enfant, ainsi que Mme De Greef qui a beaucoup aidé dans les recherches et la mairie qui a financé le transport.

*Question RPE: Est-il prévu une autre réunion parents/profs avant le voyage au Puy du Fou ?* Les enseignants ont fait une réunion avec les parents puis avec les parents accompagnateurs . Une seconde

réunion se tiendra sans doute à nouveau mais uniquement pour les accompagnateurs. Le projet pédagogique a été envoyé par mail et par l'ENT.

*Après échanges avec les RPE, l'équipe enseignante indique qu'il sera distribué un mémo en amont avec les informations importantes (trousseau, horaires, règles...).*

- **Fête de l'école:**

La fête de l'école aura lieu le vendredi 20 juin 2025. Les représentants proposeront une kermesse à la sortie de l'école dans la cour de récréation. Une cérémonie pour les GS et les CM2 sera organisée par la mairie à 18h30 et le spectacle suivra.

*L'adjointe au maire, les RPE et l'équipe enseignante ont échangé sur les cadeaux de fin d'année qui seront offerts aux GS et CM2.*

Ce moment privilégié se terminera par un repas partagé pour les familles qui le désirent.

*La récréation ne sera pas accessible à partir de 13h30 car une estrade sera installée pour permettre à tous les parents de voir le spectacle ainsi que pour la mise en place de la kermesse par les RPE.*

## 6. Coopérative

Le solde était de 4 861 euros et 47 centimes en date du 31/01/2025.

Les photos prises par le photographe ont rapporté 1229 euros et 40 centimes.

La vente des plantes grasses et des objets créés par les élèves ont rapporté la somme de 33 euros.

*MME Lamendour précise qu'il reste des plantes à vendre et les RPE proposent de le faire lorsqu'ils s'installent devant l'école pour la vente de goûters.*

## 7. Bilan des évaluations nationales de CP

Les semaines du 16 et du 23 janvier les évaluations CP ont eu lieu. Les parents ont reçu les résultats par le biais du cahier de liaison ou lors d'une remise individuelle.

Points forts et points faibles des CP :

### Français :

Point fort: pour les deux classes, la compétence la plus réussie est : Manipuler des phonèmes .

Points moins réussis : lire à haute voix un texte et comprendre des phrases lues seul(e).

### Mathématiques :

Points forts : la compétence la plus réussie est : comparer des nombres.

Points moins réussis : les compétences les moins réussies sont écrire de nombres sous la dictée et résoudre des problèmes.

*MME Dorante précise que les évaluations étaient chronométrées et que cela peut stresser et que certaines présentations étaient nouvelles.*

## 8. Budget et travaux

-Récréation: les nouveaux jeux pour la maternelle ont déjà été commandés. Le toboggan a été installé pendant les vacances de février.

Une table de ping pong va être installée prochainement du côté élémentaire : *MME De Greef indique que ce sera mercredi .*

Des plaques de parcours pour des jeux de billes ont été commandés par la mairie et reçus à l'école.  
*Les RPS s'interrogent sur les billes à l'école et peuvent fournir les billes comme l'année dernière les RPE ont participé à des jeux pour les cours de récréation. Les enseignants décideront si les enfants seront autorisés à apporter des billes à l'école.*

-Les trous au niveau du sol extérieur de l'entrée principale ont été rebouchés.  
-Sonnette de l'école a été remplacée aujourd'hui mais elle n'est pas reliée à la sonnette en place donc il faudra revoir son fonctionnement.

A prévoir: La porte de l'abri des vélos. La mairie est déjà informée.

L'école utilise l'ENT Beneylu School, qui est gratuit pour les écoles cette année, une demande en mairie a été faite pour que son coût, environ 200 euros, soit pris en charge pour l'année prochaine.  
La municipalité a déjà accepté de financer l'ENT pour l'année scolaire 2025-2026.

#### 9. Date et horaires du dernier conseil d'école

3ème conseil d'école : 17 juin 2025 à 18h30.

Clôture du conseil d'école à : 19H34.

Présidente:  
Mme DELARUE



Secrétaire:  
Mme AFCHAIN

